

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 88 (1943)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATION

NEUVIÈME ÉPREUVE MILITAIRE DE MARCHE (Frauenfeld.)

Cette importante compétition militaire aura lieu cette année le *17 octobre*.

L'épreuve se disputera sur le *parcours traditionnel de 43 km.* :
Frauenfeld — Matzingen — Tuttwilerberg —
Wil — Münchwilen — Stettfurt — Frauenfeld.

Les formulaires d'inscription pour groupes et participants individuels sont à demander au *Bureau Militärwettmarsch Frauenfeld*.

L'épreuve militaire de Frauenfeld est, en effet, une compétition de grande envergure. Environ 1500 officiers, sous-officiers et soldats de toutes les contrées se mettent chaque année sur les rangs pour participer à cette épreuve.

Cette compétition est encouragée directement par le Commandement de l'Armée. Le cadre simple que lui donnent ses organisateurs lui a valu une grande popularité. Chaque soldat, sans distinction, a l'occasion de mettre sa volonté, sa résistance et sa discipline personnelle à l'épreuve. Ce ne sont toutefois pas seulement les résultats individuels, mais surtout l'exploit collectif de tous ceux qui terminent la dure épreuve dans un temps remarquablement court du point de vue militaire qu'il y a lieu de souligner.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le général de Rivaz (1745-1833) par Alec Gonard. — H. Messelier, éditeur, Neuchâtel.

« Valaisan, il fulminait contre sa patrie ; militaire, il se plaignait de son état ; toujours mécontent et toujours réclamant, il refusait un jour le grade de général. » Voilà résumé en quelques mots le curieux personnage que l'auteur va nous présenter.

Pierre-Emmanuel-Jacques de Rivaz naquit en 1745 à Glis, aux environs de Brigue, d'une famille originaire du Bas-Valais. Son grand-père, Etienne Dérivaz, avait acquis, grâce à son mariage et son sens avisé des affaires, richesses et noblesse. Il avait largement établi ses deux fils : Pierre-Joseph, le père du futur général, et Charles. Mais si ce dernier ressemblait à son père, dont il avait la prudence et le savoir-faire, Pierre-Joseph, esprit scientifique, toujours en quête d'une invention, ne tenait guère en place. Les quelques années heureuses que le petit Pierre-Emmanuel compta dans sa vie furent celles qu'il passa à St-Gingolph chez son grand-père, puis à la mort de celui-ci chez son oncle Charles, tandis que son père, après avoir installé sa famille à Paris, poursuivait dans toute la France l'insaisissable fortune.

A onze ans Pierre-Emmanuel partit pour Paris, où il fit ses études chez les Jésuites probablement, tout en étant initié par un ami de

sa famille aux belles chimères des philosophes. Il fit sa rhétorique puis, à 16 ans, retourna à St-Gingolph où semblaient s'ouvrir pour lui quelques perspectives d'avenir. Mais le retour de son père, toujours aussi chimérique et endetté, fait écrouler ses rêves. Il ne lui reste qu'une voie : le service étranger. C'est parce qu'il a été contraint d'embrasser cette carrière alors que la jurisprudence l'attirait, qu'il sera « militaire contre nature ». Il ne devait voir dans son métier « qu'un moyen de s'élever par les plus basses intrigues et ne soupçonnait même pas les qualités essentielles des vrais militaires : abnégation, patience et courage ».

Il débute dans le régiment valaisan de Courten, peu avant la capitulation de Cassel, le 2 novembre 1762, capitulation qui mit fin à la Guerre de sept ans. Il n'aura donc, jusqu'à la Révolution, que la vie de garnison, monotone et sans intérêt. Pauvre, il est en butte aux injustices, le favoritisme sévit. « Il tenait à la fois de son père et de son grand-père. Toujours attiré vers l'aventure et retenu par la prudence, il ne voulait courir, en toutes circonstances, que des risques calculés. Cependant, au moindre obstacle, sa sensibilité ombrageuse le submergeait et il ne songeait plus alors qu'à rassasier ses longues rancunes sur des ennemis souvent imaginaires. »

Rien ne lui réussit, et dans le domaine sentimental également il enregistre un échec : il lui est impossible de conquérir la fiancée de ses rêves.

Mais sa grande déception, celle qui pèsera sur toute sa vie, en fera un aigri, presque un maniaque de la persécution, c'est de ne pas recevoir de compagnie : « Après dix années de service au régiment le lieutenant de Rivaz se croyait en droit de prétendre à une compagnie du Haut-Valais. Il était apprécié de ses chefs, il possédait les titres nécessaires et l'occasion semblait bien choisie de les faire valoir. Simple formalité, pensait-il. Il était loin encore d'imaginer les obstacles, les rivalités, les injustices auxquels allaient se heurter ses justes prétentions, et combien les droits les mieux établis sont faibles, quand la puissance et la richesse ne les appuient pas. » En outre il était Bas-Valaisan, et la famille de Courten à laquelle appartenait le colonel de son régiment, de même que les officiers Haut-Valaisans se laissaient difficilement arracher des compagnies par leurs rivaux du Bas-Valais. A chaque fois la Diète valaisanne devait trancher les différends. Intrigues, menées sournoises, luttes sourdes ou au grand jour, tout était mis en œuvre de part et d'autre. Dans cette guerre à l'avancement, de Rivaz, mal vu du colonel de Courten qu'il avait indisposé, eut forcément le dessous. Ce fut l'écroulement de ce qui avait été « plus qu'un rêve : un violent désir, une volonté tendue, une soif ».

On le nomma « capitaine par commission », c'est-à-dire commandant et non propriétaire de compagnie. Il commanda, géra la compagnie d'un autre avec une solde de misère. Ce fut l'enfer. Il unit dans sa haine les de Courten et les Valaisans. Cette injustice, les humiliations qui ont bafoué son orgueil feront de lui, lieutenant au service du roi, un jacobin le moment venu.

Il végète ainsi jusqu'en 1790. La Révolution offre à cet homme aigri, déclassé, « stupide de rancune et d'envie » la plus belle occasion de se venger. « Il n'y a que les ambitieux déçus et les sots pour faire des révolutions. » Il passe dans le clan du peuple, prête serment de fidélité à la Nation, se rend à Paris, intrigue auprès de tous les partis,

orléanistes, girondins, jacobins, se fait attribuer une pension, reçoit le grade de lieutenant-colonel. Il tremble pourtant bien un peu à se compromettre ainsi : « Il eût voulu nager entre les factions, se servir de toutes, ne se lier à aucune, ne risquer rien. »

Il suit de loin la fortune de ses protecteurs, travaille au Ministère de la guerre, prend du service dans l'Armée des Alpes où il est nommé général de brigade.

Les armées de la coalition envahissaient la France, certains départements se révoltaient sous l'impulsion des chouans ou des girondins. Lyon se révolta. Le général Kellermann, assisté des généraux Vaugeois et de Rivaz en firent le siège. Là encore de Rivaz eut la plus mauvaise position, le moins d'hommes, ne fut pas invité aux conseils de guerre. Les chefs étaient, dit-il, des agents secrets de la faction d'Orléans, qui lui en voulaient sournoisement, de même qu'aux jacobins. Toutefois il réussit à se distinguer durant le siège et la prise de Lyon.

Après la capitulation de cette ville, tous les chefs de brigade qui avaient pris part à son siège furent nommés généraux de division. De Rivaz décline ce dangereux honneur : « L'affreuse indiscipline des troupes, les excès qu'elles commettaient dans leurs quartiers, me firent entrevoir le danger d'une plus grande responsabilité dans ces temps de proscription, en acceptant le grade de général de division ; je répondis aussitôt pour le refuser. »

Il traîna ensuite dans l'obscures places d'armes, fut employé à l'embrigadement de nouvelles levées. Une chute de cheval lui valut une luxation du bras gauche. Mal soignée, elle eut pour effet de le rendre infirme, et à quarante-neuf ans le général de Rivaz dut demander sa retraite.

Dès lors, invalide, muni d'une maigre pension il traîne une vie de misère sur le pavé de Paris, dénué de tout, souffrant du froid et de la faim, chicement aidé par ses parents du Valais qui finiront par l'abandonner à leur tour. Il obtient de petits emplois dans les bureaux du Directoire, tente de persuader ses amis valaisans d'unir leur petite patrie à la France. Il vivota encore longtemps, toujours plus seul, plus pauvre et plus misanthrope. Les régimes passèrent, n'apportant aucun changement à sa misère. Au contraire, le Directoire, Napoléon, Louis XVIII, Louis-Philippe, ne firent que rogner chacun sur sa maigre pension. Il mourut, dit-on, le 24 janvier 1833, à 88 ans. « Pas un document, pas une lettre qui fasse allusion à sa mort. En fait, il y avait quarante ans qu'il n'existant plus. »

Livre qui, par son profond intérêt humain, l'époque qu'il fait revivre et sa présentation impeccable captive et retient le lecteur.

Grâce aux longues recherches historiques que l'auteur a effectuées tant dans les archives des Ministères de la guerre et des Affaires étrangères qu'aux archives nationales et en Valais, la vie des officiers suisses au service étranger nous apparaît sous son vrai jour, dépouillée de ses ors et de sa légende. C'est la vie de tous les instants et de toutes les époques d'un officier, sa lutte pour l'avancement ; lorsqu'il ne l'obtient pas, au lieu d'accuser sa médiocrité, son orgueil trouve plus facile de croire à la persécution.

Nous vivons également les petits côtés de la grande Histoire, et bien des épisodes de la Révolution, vus à travers les documents laissés par le général de Rivaz et étudiés par M. Gonard nous deviennent plus compréhensibles.

Dl.